



Argentonnay, le 20 décembre 2021

Mesdames et Messieurs,

Le chantier avance dans les délais prévus.

Pour rappel, la fin de la 1^{ère} phase des travaux qui concerne la création du nouveau bâtiment (40 chambres + 2 salles à manger) ainsi que la refonte de l'Accueil est prévue pour le 2^{ème} semestre 2023. Cette phase entrainera le déménagement d'une partie des résidents de rabier bas et de rabier haut (couloirs en long) vers le nouveau bâtiment.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas répondre aux interrogations quant aux affectations des logements après travaux.

Il y aura sûrement des déménagements par 'bloc' avec possibilité limitée de choix des logements.

Les résidents, dont les déménagements imposés entraînent un transfert de leurs lignes téléphoniques, pourront demander le remboursement des frais engagés auprès de l'administration. Il faudra apporter copie de la facture de l'opérateur.

Afin de garantir la sécurité des résidents, nous vous rappelons qu'il ne faut pas déverrouiller les portes coupe-feu de l'établissement.

La sortie se situe face à l'ascenseur au niveau du service 'Buanes'.

Quant au stationnement, merci de ne pas vous stationner sur le parking réservé au personnel (parking qui se situe derrière l'établissement). De même, il faudrait éviter de bloquer l'entrée au niveau du grand portail blanc (entrée principale) car cela reste un accès 'pompiers'.

Une réunion est prévue le 25 janvier 2022 pour la désignation du choix des couleurs pour les logements du bâtiment neuf. Les représentants des résidents y sont conviés.

Pour toutes questions, nous vous rappelons l'adresse mail mise à votre disposition :

cvs@lelac79.fr.

N'hésitez pas à faire remonter toutes vos interrogations.

Nous restons disponibles et vous remercions pour votre compréhension.

Bien à vous
JL VICTOR, Directeur